

Quédillac

Bulletin municipal n° 68 – Juillet 2023



De gauche à droite :

En haut : HOUÉE Grégory (Chef de Centre), ABDAYEM Georges, BINET Michaël, GOBIN Anthony, MINARD Serge, PINEL Arnaud, JOUET Yann, SOURDIN Florent

En bas : SOURINE Andreï, MAHÉ Angélique, HOUÉE Céline, PEILA BINET Coline, GOBIN Angéline, RAMARÉ Hervé (Adjoint au Chef de Centre)

L'équipe du CIS Quédillac



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

SOMMAIRE



EDITO

La parole du Maire.....p. 3



ZOOM

Zoom sur les pompiers..... p. 4-5



VIE MUNICIPALE

La sécurité dans notre agglomération..... p. 6

Aller plus loin..... p. 6

Transfert de la compétence assainissement
à la communauté de communes..... p. 6

Un nouveau parking au centre-bourg..... p. 7

Budget communal..... p. 8-9

Subventions..... p. 10

Quelle évolution pour notre budget..... p. 10

La signalétique fait peau neuve
en centre-bourg..... p. 10

Voeux du Maire..... p. 11

Travaux de mise aux normes
au terrain de foot du Champ Long..... p. 11

Pôle socio-culturel..... p. 12



VIE COMMUNAUTAIRE

Les Histoires en balade..... p. 13

Jeux grignote..... p. 13

Mômes d'automne..... p. 13



VIE SCOLAIRE

École Saint-Joseph.....p. 14-15

APEL..... p. 16

OGEC..... p. 16



VIE ASSOCIATIVE

CSF - Accueil de loisirs.....p. 17

Association des Coucours d'Attelage
de Rennes.....p. 17

AAPPMA..... p. 18

Comité des fêtes..... p. 18

UNC de Quédillac..... p. 19

Dynamic club..... p. 20

Union pongiste Médréac Quédillac..... p. 21

SEPM..... p. 21

SEPM, section Gym..... p. 22

SEPM, section Volley..... p. 22

SEPM, section Twirling..... p. 23

SEPM, section Cyclo..... p. 24

SEPM, section Théâtre..... p. 24

SEPM, section Musique.....p. 25



VIE LOCALE

État-civil.....p. 26

Le labyrinthe des champs fleuris
à la Ville Charles..... p. 27

ADMR..... p. 27

Les Classes 3..... p. 27

Forum des associations..... p. 28

Repas du CCAS..... p. 28

Quédi's Bar..... p. 28

Le pont de la Haie Juguet.....p. 29

Piscine..... p. 29

Comice agricole..... p. 30

SMICTOM..... p. 30

Calendrier des fêtes..... p. 31



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

LA PAROLE DU MAIRE

Les récentes actualités ont mis en évidence les difficultés grandissantes pour les Maires d'exercer leurs fonctions.

Les règles de bon fonctionnement d'une commune, règles qui doivent être communes à tous les administrés, provoquent parfois des frustrations et engendrent des réactions propres à chaque individu. Les comportements inacceptables y trouvent souvent leur origine. Le dialogue, quand il est possible, est, à mon avis, le remède le plus efficace à la compréhension et à l'interprétation des décisions du Maire. Privilégions-le...

Le « vivre ensemble » intègre le principe que nous avons tous besoin des uns et des autres. Notre centre de secours, vers lequel nous avons choisi d'orienter le zoom de ce bulletin, en est la parfaite illustration. Nos pompiers nous protègent et nous leur devons le plus grand respect, d'autant plus que, dans notre commune, leur engagement est volontaire et bénévole. Je ne peux que vous encourager à rejoindre l'effectif pour permettre à ce précieux service de proximité de continuer sa noble mission.

Vous trouverez aussi dans notre communication les grandes lignes des budgets communaux qui représentent une étape majeure de la vie de notre commune. Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs qui travaillent à l'élaboration de cette feuille de route de plus en plus difficile à équilibrer et où de nombreux arbitrages s'imposent. C'est le rôle de vos élus qui, solidairement, ont délibéré favorablement, à l'unanimité, lors du vote en mars dernier.

La période estivale est déjà là, je souhaite qu'elle soit bénéfique à chacun d'entre vous.



Votre Maire, Hubert LORAND



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

Zoom sur les pompiers

Les sapeurs-pompiers de Quédillac s'investissent pour assurer des missions de secours d'urgence sur la commune ou sur un secteur qui peut être assez large. La caserne de Quédillac dispose de 3 véhicules, un Véhicule Secours Routier, un Véhicule Tout Usage, et un Véhicule de Liaison. Une coopération a été mise en place avec la caserne de Médréac il y a quelques années, afin de mutualiser nos moyens respectifs et compléter les véhicules pour avoir tout le personnel nécessaire sur une intervention, notamment en journée, période où les disponibilités sont moins évidentes. Par exemple le personnel de Quédillac peut être sollicité pour armer le véhicule incendie de Médréac.

Certains pompiers Quédillacais sont également « double-casque », c'est à dire qu'ils effectuent des gardes dans d'autres casernes ; ils peuvent également être sollicités sur d'autres événements ponctuels, lors de grandes manifestations, ou des événements particuliers comme l'été dernier lorsque les feux de forêt ont été particulièrement nombreux dans le pays.



de Forêts, ou encore animateur sportif. Les sapeurs-pompiers peuvent s'engager dès 17 ans, comme notre dernière recrue qui intégrera le centre au 1^{er} juillet, ou plus tôt dans le cas des Jeunes Sapeurs-Pompiers (v. encart). On peut saluer la féminisation de ce métier, bien représentée sur notre commune : sur 14 sapeurs-pompiers, on retrouve 5 femmes. Les sapeurs-pompiers s'engagent dans une équipe volontaire et motivée, et ils sont souvent investis sur le long terme. Nous avons l'exemple d'Hervé RAMARÉ à Quédillac, notre ancien responsable des services techniques de la mairie, sapeur-pompier depuis 1992 chef de centre jusqu'à la passation de commandement avec Grégory HOUÉE qui s'est déroulée à la Sainte-Barbe en novembre dernier (v. encart). Aujourd'hui, il est chef de centre adjoint et toujours un appui précieux dans la vie du centre et de l'Amicale des pompiers.

L'Amicale des pompiers de Quédillac est aujourd'hui présidée par Angélique MAHÉ. Elle a un rôle social et d'entraide entre les sapeurs-pompiers. Elle organise des moments conviviaux (voyages, journées à thème...), et participe de manière essentielle à la cohésion et à la vie de la caserne. Elle organise certains événements particuliers destinés à ouvrir la caserne à la population, comme lors des journées portes ouvertes avec l'école ou le centre de loisir qui sont des moments appréciés par tous ! Tous les pompiers à Quédillac sont « amicalistes » et vous les croisez chaque fin d'année lors de la distribution des calendriers !

Les sapeurs-pompiers volontaires assurent des missions de secours auprès de la population locale. Ils sont formés pour intervenir sur le terrain dans des situations très diverses. Ils ont des astreintes dans leur centre de secours d'affectation et s'engagent à se rendre disponibles dès que c'est possible. Ils doivent habiter à moins de 5 minutes de la caserne afin d'être rapidement mobilisables. Le SDIS 35 et la caserne de Quédillac recrutent des personnes de tout horizon, tout âge et de tout niveau d'étude. L'important est d'être en bonne condition physique, sans être forcément un athlète, et de s'engager à être disponible pour les interventions et pour la formation continue qui compte énormément dans le quotidien du sapeur-pompier.

La formation à l'engagement est d'environ une vingtaine de jours, et il y a la possibilité de passer des formations d'avancement ou de spécialité, comme le Secours Routier dont Quédillac est un acteur majeur sur le secteur, ou Feux

N'hésitez pas à consulter le site du SDIS 35 pour plus d'informations sur le recrutement : <https://sapeurs-pompiers35.fr/> ou vous rapprocher de Grégory HOUÉE (06 77 07 25 72), ou d'Hervé RAMARÉ (07 57 10 32 45) qui seront ravis de vous accueillir au sein de leur effectif !



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Passation de commandement

La cérémonie de Sainte Barbe de fin d'année a été associée à la passation de commandement entre l'Adjudant Hervé RAMARÉ et le Sergent-chef Grégory HOUÉE.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de : Jean-Luc CHENU, président du conseil départemental, Claudia ROUAUX, députée de la 3^e circonscription d'Ille-et-Vilaine, Jean-François BOHANNE, conseiller départemental, Hubert LORAND, maire de Quédillac, le contrôleur général Éric CANDAS, directeur du service départemental et d'incendie d'Ille-et-Vilaine, le lieutenant-colonel Joël BOULLY, chef du groupement Nord, le Capitaine Lionel GOGDET, président de l'union départementale d'Ille-et-Vilaine, les chefs de centre et les sapeurs-pompiers des centres voisins.

Après avoir retracé son parcours et annoncé qu'il prolongeait son engagement opérationnel et occuperait le poste d'adjoint pendant encore quelque temps l'adjudant Hervé RAMARÉ a adressé tous ses vœux de réussite au nouveau chef de centre entrant Grégory HOUÉE.



Être jeune sapeur-pompier

Coline PEILA-BINET est aujourd'hui sapeur-pompier volontaire, elle a débuté sa formation en tant que jeune sapeur-pompier (JSP) dès ses 13 ans.

Coline a fait partie de la section de l'Hermitage, avec 25 autres jeunes. La formation s'étend sur 4 ans. Les séances de cours ont lieu une demi-journée par semaine, souvent le samedi hors vacances scolaires.



Elle a suivi pendant ces 4h hebdomadaires des cours de sport, des cours théoriques et appris les diverses manoeuvres effectuées en intervention.

Pendant la formation, les JSP ne partent pas en intervention, mais sont présents dans leur caserne de rattachement régulièrement.

Au bout de 4 ans, Coline a passé avec succès son examen final puis a dû attendre sa majorité afin d'intégrer officiellement le centre et partir en intervention. Coline a aussi passé une formation pour le Secours routier, comme tous les pompiers de Quédillac car c'est la spécialité de la caserne.

Cette expérience de JSP est vraiment enrichissante aussi bien sur le plan personnel que professionnel.

Le parcours de Coline peut inspirer des jeunes de 13-14 ans et les inciter à s'engager aussi... !



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

La sécurité

dans notre agglomération

Vous avez pu constater les modifications apportées au carrefour central à l'arrivée principale de la route de Médréac.

En effet, de nombreux constats de refus de priorité se sont cumulés depuis quelques temps et ont alerté les élus pour une prise de décision en anticipation d'un éventuel accident, les excès vitesse participant aussi, bien entendu, aux risques de dégâts humains et matériels. Cette absence du respect des règles de certains « chauffards » est malheureusement regrettable et mériterait, certes, des sanctions adaptées à leur comportement...



La Mairie a donc entamé des discussions avec les responsables de la voirie départementale pour envisager une expérimentation qui permettrait d'y apporter plus de sécurité. Rappelons que les voies irriguant notre centre bourg sont toutes départementales. Après plusieurs échanges avec les agents qualifiés de l'agence de Montfort, cette proposition d'expérimenter les règles attribuées au rond-point a été validée par le conseil municipal et mise en place par les services du département. Cette modification s'est traduite par des marquages au sol accompagnés de panneaux provisoires qui indiquent que la priorité est réservée aux conducteurs ayant accédé à l'espace rond-point et non plus à la « traditionnelle priorité à droite ».

Aller plus loin

Les élus, fidèles à leurs promesses de mandat, ont aussi décidé de travailler sur la sécurité dans l'ensemble du centre bourg et de s'appuyer, si besoin, sur cette première expérimentation. Là aussi, ils ont choisi la collaboration avec le département pour la mise en place d'un cahier des charges qui sera proposé à un bureau d'études spécialisé. Ce dernier devra étudier l'ensemble des scénarios possibles pour sécuriser à la fois les piétons, les cyclistes et les automobilistes.

La commission sécurité, sous l'autorité d'André MASSARD, 1^{er} adjoint en délégation sur ce dossier, et de Thierry ROBIN de l'agence départementale, se réunit donc actuellement régulièrement pour travailler sur ce cahier des charges et ainsi répertorier la volonté des élus de redonner plus de place aux voies douces encore trop absentes sur l'ensemble de notre bourg.

Rappelons aussi que le département s'engage financièrement en prenant en charge 50% de l'étude (montant estimé : 30 000 €).

A l'issue de ces travaux du groupe de travail, un marché public de mise en concurrence sera lancé pour choisir le bureau d'études qui aura la charge d'imaginer les nouvelles conditions de circulation dans notre agglomération. Il devra aussi proposer des scénarios pour permettre une consultation participative des usagers et ainsi recueillir leur avis sur le projet.

Transfert de la compétence assainissement à la communauté de communes

La compétence assainissement (collectif et individuel) est actuellement exercée par la commune. La surveillance et l'entretien du réseau collectif, y compris la station, sont assurés en régie par nos services avec l'appui technique, si besoin de Véolia. Les contrôles d'assainissement autonome (en campagne) sont, quant à eux, confiés à la SAUR, autre prestataire en matière d'eau et assainissement. Voici la situation actuelle.

Cependant, une nouvelle loi dite « NOTRE » est venue bouleverser la répartition des compétences entre les collectivités. Elle impose notamment un transfert obligatoire de l'ensemble de la compétence assainissement des communes vers les communautés de communes au plus tard au 1^{er} janvier 2026.

La communauté de communes Saint-Méen Montauban a décidé d'anticiper cette date pour la proposer au 1^{er} janvier 2025. Un groupe de travail composé d'élus de toutes les communes a été constitué à l'échelon communautaire et travaille actuellement à la mise en place de ce transfert. Un chargé de mission et un bureau d'études ont été recrutés pour accompagner les élus dans leurs réflexions. André MASSARD, 1^{er} adjoint, a été désigné pour représenter notre commune dans le groupe d'élus.

Pour le législateur, l'objectif de cette évolution statutaire est avant tout d'harmoniser les conditions pour tous les usagers d'un même territoire avec, en ligne de mire, la qualité de l'eau dans nos cours d'eau, lieu récepteur des rejets. Cependant, on peut regretter, une fois de plus, que les élus de base n'aient pas été associés à la prise de décision mais qu'ils devront obligatoirement la mettre en œuvre...



ÉDITO



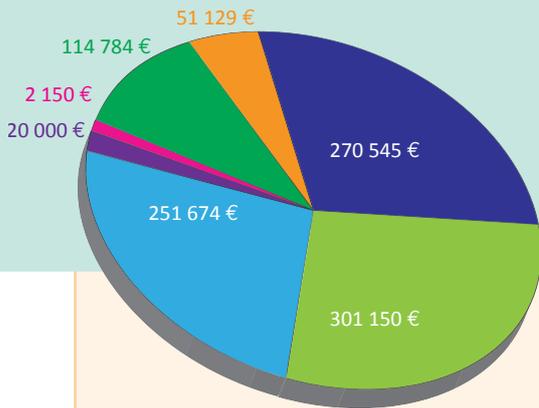
ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

Budget communal 2023

Budget de fonctionnement

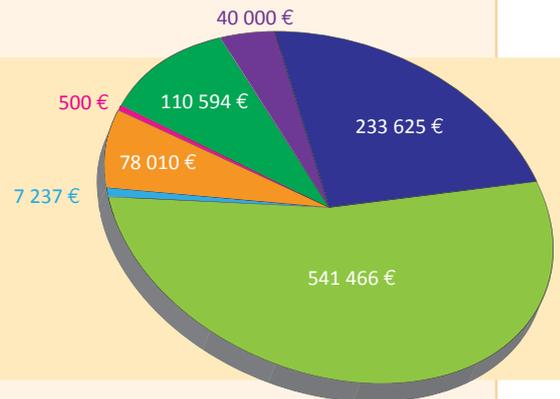
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 011 432 €



- Charges à caractère général (eau, énergie, fournitures, entretien, maintenance, télécommunications)
- Charges de personnel (traitements, charges patronales, cotisations diverses, prestations extérieures)
- Autres charges de gestion courante (indemnités des élus, SDIS, subventions à l'école et aux associations)
- Charges financières (intérêts des emprunts)
- Charges diverses (charges exceptionnelles, atténuation de produits, dépenses imprévues)
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Financement de l'investissement (virement excédent & amortissement)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 011 432 €

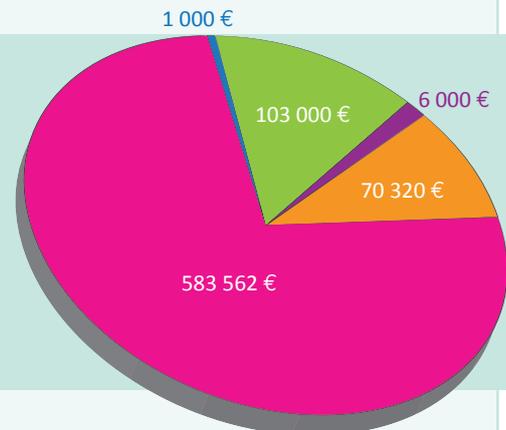
- Dotations et participations (versées par l'État, le Département et les Collectivités territoriales)
- Impôts et taxes (fiscalité locale, autres dotations, taxe sur pylônes, droits de mutation)
- Produits des services, du domaine
- Autres produits de gestion courante (loyers perçus sur bâtiments communaux, location de salles)
- Atténuation de charges
- Produits exceptionnels
- Excédent de fonctionnement reporté



Budget d'investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 763 882 €

- Dépenses imprévues
- Remboursement d'emprunts - capital
- Cautions
- Terrains nus
- Opérations & Programmes (cf tableau ci-dessous)



Détail opérations & programmes : 583 562 €

029 - Chemins d'accès aux parcelles	3 000 €	110 - Logement communal (M.A.M)	39 078 €
059 - Terrains de football	145 000 €	117 - Propriété du 13 rue de Rennes	45 000 €
079 - Matériel - mobilier mairie	8 000 €	118 - Ateliers techniques	40 000 €
090 - Salle polyvalente	25 000 €	124 - Cimetière communal	6 500 €
095 - Signalisation lieux-dits	20 000 €	126 - Matériel espaces verts	25 000 €
104 - Aménagement centre-bourg	45 000 €	137 - Travaux de voirie en agglomération	150 000 €
105 - Église	5 000 €	141 - Abri de bus	500 €
108 - Salles de réunion	6 484 €	146 - Equipement socio-culturel	20 000 €



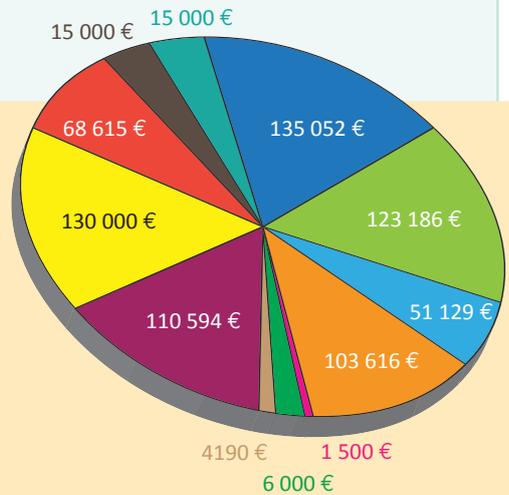
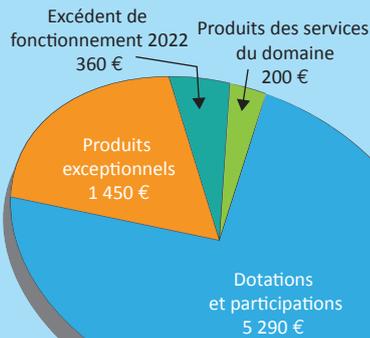
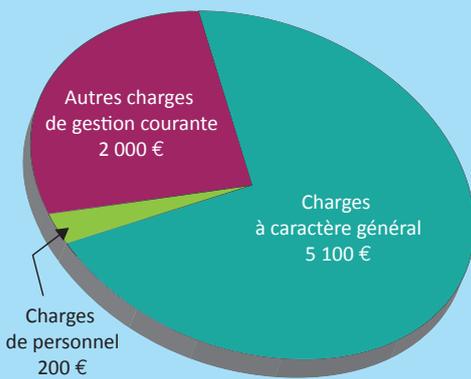
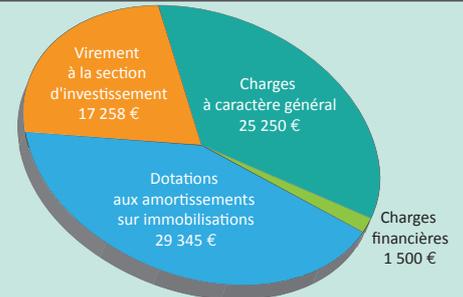
ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE**Budget d'investissement (suite)****RECETTES D'INVESTISSEMENT : 763 882 €**

- Excédent de fonctionnement 2022
- Excédent d'investissement 2022
- Virement de la section de fonctionnement
- F.C.T.V.A
- Taxe d'aménagement
- Dépôts et cautionnements reçus
- Amortissement des immobilisations
- Affectation des terrains du lotissement Les Forges
- Remboursement de l'avance faite sur Les Forges
- Salle polyvalente - Subventions DETR et DSIL
- M.A.M - CAF
- Travaux de voirie en agglomération Département - F.S.T

**BUDGET « C.C.A.S. » Centre Communal d'Action Sociale****DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 7 300 €****RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 7 300 €****BUDGET « S.P.A.N.C »****Service Public d'Assainissement Non Collectif****DÉPENSES D'EXPLOITATION 73 353 €****RECETTES D'EXPLOITATION 73 353 €**

Produits des services	65 500 €
(redevances d'assainissement non collectif)	
Amortissement de subventions	7 853 €

BUDGET « ASSAINISSEMENT »

DÉPENSES D'EXPLOITATION	73 353 €
Charges à caractère général	25 250 €
(eau, énergie, location, études, frais de télécommunication)	
Charges financières (intérêts d'emprunt)	1 500 €
Dotations aux amortissements sur immobilisations	29 345 €
Virement à la section d'investissement	17 258 €
RECETTES D'EXPLOITATION	73 353 €
Produits des services	65 500 €
(taxes et redevances, redevances d'assainissement)	
Amortissement de subventions	7 853 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	123 357 €
Dépenses imprévues	1 000 €
Opérations d'équipement (lagune, réseaux)	89 504 €
Remboursement emprunt - capital	25 000 €
Amortissement de subventions	7 853 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	123 357 €
Excédent d'exploitation 2022	5 914 €
Excédent d'investissement 2022	70 840 €
Virement de la section de fonctionnement	17 258 €
Dotations aux amortissements sur immobilisations	29 345 €

BUDGET LOTISSEMENT « LES FORGES »

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	590 390 €
Charges à caractère général (travaux)	567 861 €
Opérations d'ordre (stock & frais accessoires)	22 519 €
Charges diverses (centimes de TVA)	10 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	590 390 €
Excédent de fonctionnement 2022	185 650 €
Vente de terrains	202 890 €
Opérations d'ordre (stock & frais accessoires)	201 840 €
Produits divers de gestion courante (centimes de TVA)	10 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	353 840 €
Emprunt /cautions	152 000 €
Op. d'ordres de transferts entre sections (stock)	201 840 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	353 840 €
Excédent d'investissement 2022	125 482 €
Emprunt/cautions	205 839 €
Op. d'ordres de transferts entre sections (stock)	22 519 €



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE**SUBVENTIONS 2023**

ASSOCIATIONS LOCALES	28 390,00 €
S.E.P.Q	3 700,00 €
CSF - Centre de loisirs	20 000,00 €
CSF - Sorties ados	600,00 €
Comité des fêtes	1 700,00 €
UPMQ	550,00 €
U.N.C	300,00 €
Dansons maintenant	540,00 €
Dynamic Club	800,00 €
Amicale des chasseurs	200,00 €
DIVERS	161,00 €
Pêcheurs	50,00 €
AMR35	111,00 €

SECTEUR ÉDUCATIF GÉNÉRAL (15 €/élève)	465,00 €
Collège Notre Dame - Saint-Méen-le-Grand	465,00 €
SECTEUR ÉDUCATIF PROFESSIONNEL (50 €/apprenti)	150,00 €
CFA Bâtiment - Plérin	50,00 €
MFR Hédé	50,00 €
Institut Médico-Educatif les Ajoncs d'Or - Montfort s/ Meu	50,00 €
ÉCOLE	134 861,00 €
OGEC - Contrat d'association	108 991,00 €
OGEC - Cantine	13 104,00 €
OGEC - Garderie	1 700,00 €
OGEC - Accompagnement des enfants (tps du midi)	9 500,00 €
APEL - Sorties pédagogiques	1 566,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	164 027,00 €

Quelle évolution pour notre budget

La particularité du budget 2023 se trouve bien entendu dans l'augmentation des charges de fonctionnement liée à cette inflation inhabituelle.

Pour exemple, la facture d'électricité de la commune est passée de 27 000 € en 2021 à 70 000 € de prévision pour 2023. Les autres charges à caractère général ainsi que les services extérieurs sont aussi en forte augmentation. Côté recettes, l'enveloppe fiscale évolue positivement en liaison avec l'arrivée de nouveaux contribuables sur la commune, ce qui vient partiellement atténuer l'augmentation des dépenses. Les dotations des partenaires institutionnels n'augmentent pas non plus au rythme de l'inflation...

L'ensemble de ces critères s'est donc traduit par des difficultés à boucler le budget 2023 et à amputer les projets d'investissement au détriment de la feuille de route fixée par vos élus !.. dans l'attente de jours meilleurs ? On l'espère...

La signalétique fait peau neuve en centre bourg

Toujours très active, la commission communication du Conseil municipal s'est intéressée à la signalétique du centre-bourg. En effet, une actualisation ainsi qu'un toilettage des panneaux existants s'imposaient. Des entreprises disparues depuis longtemps pour certaines, de nouveaux commerces et bâtiments publics non renseignés, des modifications d'enseignes et nombreuses autres anomalies ont encouragé les élus à reprendre l'ensemble de la signalétique aux différents points stratégiques du centre-bourg ainsi d'ailleurs que sur la placette de la Liberté qui regroupait cartographie et plans de la commune.

Plusieurs réunions se sont succédées en présence des élus et de Lisa, agent en charge de la communication, qui ont réfléchi, dans tous les détails à la signalétique la mieux adaptée à renseigner les visiteurs en quête d'informations...

A l'issue de leurs travaux, un cahier des charges a été proposé au conseil municipal, puis soumis à 3 entreprises pour obtenir des propositions et permettre la mise en concurrence.

Au conseil du 27 avril, les élus ont retenu l'entreprise Jézéquel Publicités pour un montant total de 13 288 € HT.



Projets
de signalétique
au pôle
socio-culturel.





ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Voeux du Maire

Après 2 années de pandémie et donc l'annulation de tout grand rassemblement, la cérémonie des vœux du Maire s'est déroulée le vendredi 13 janvier. Environ 350 personnes se sont donc rassemblées pour ces retrouvailles, une fréquentation supérieure aux années d'avant Covid qui laisse penser à ce besoin indispensable de convivialité.

Après le traditionnel discours du Maire sur les événements passés et à venir, le moment le plus attendu a été la récompense pour plusieurs élus, avec, bien entendu, le décalage dans le temps lui aussi lié à la période Covid. Cinq élus ont donc reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, accompagnée des diplômes délivrés par le Préfet d'Ille-et-Vilaine :

- La médaille d'argent pour Christine BOUGAULT et Christophe GOBIN, conseillers municipaux, ainsi qu'André MASSARD, 1^{er} adjoint, tous récompensés pour 20 ans de service à la commune suite à leur élection en 2001
- La médaille de vermeil pour Hubert LORAND, le Maire, pour 30 ans de service, élu en 1989 et Maire depuis 2014, soit 34 ans de conseil municipal et 9 ans de fonction de Maire.
- Le bouquet final revenant à Joseph VERGER qui recevait la médaille d'or pour 40 années de service à sa commune après sa première élection en 1983. Le Maire a retracé cette carrière exemplaire de conseiller municipal mais aussi d'adjoint au Maire lors de l'un des sept mandats consécutifs, tout en rappelant ses talents d'écrivain de la vie de sa commune natale...



Travaux de mise aux normes au terrain de foot du Champ Long

A partir de plusieurs constats et une visite de la commission sécurité de la ligue de Bretagne de football, les élus ont décidé d'engager des travaux de mise aux normes afin de répondre au non-respect de certaines règles. Cette intervention, programmée dès le lendemain du dernier match de championnat concerne :

- Le changement de la main courante sur l'ensemble du pourtour du stade : les matériaux devenant de forme arrondie pour éviter les blessures (première partie assurée par les services techniques)
- L'élargissement du terrain de 3 mètres pour atteindre la largeur requise de 68 mètres (assuré aussi par les services techniques)
- La rectification des abris de touche passant de 2 à 3, un pour chaque équipe et leurs coaches et un pour le délégué de match (assurée par l'entreprise Antony CRESPEL)

L'entreprise retenue pour la fourniture et la pose de la main courante et les modifications de filets est la SCLA de la Commune d'Etelles (35370).



Dépenses d'investissement	H.T	Recettes	Montant
Mise aux normes et pose main courante	19 869,85 €	État - D.E.T.R (30 % espéré)	10 725,62 €
Terrassement des abris de touches	8 879,41 €	F.F.F (Fédération Française de Football)	6 000,00 €
Dépose main courante, préparation dalles béton et mur de soutènement	7 002,80 €	Autofinancement	19 026,44 €
TOTAL	35 752,06 €	TOTAL	35 752,06 €



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Pôle socio-culturel

En début d'année nous avons accueilli « La maison est en carton », une exposition d'illustrations d'albums jeunesse. Puis d'avril à mai, l'exposition itinérante « Flora » de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban (CCSMM) s'est arrêtée chez nous. La première exposition était l'occasion d'un quizz interactif sur l'illustration jeunesse pour les classes, et la deuxième exposition a bénéficié de la médiation de Lucie DENONNE auprès des GS-CP et des CP-CE1.

Joseph VERGER a continué à donner la dictée à ses élèves studieux (dernier RDV avant les grandes vacances le vendredi 30 juin... !), Lucienne MARBACH a accompagné les couturières de tout âge et Marie LEMAITRE a animé l'atelier écriture tout au long de cette année pour des ateliers récurrents.



L'atelier couronnes de fleurs en papier

Dans le cadre du prix Facile à Lire 2023, 2 animations ont été proposées au pôle socio-culturel, en coopération avec les médiathèques du réseau en construction de la CCSMM : la réalisation de grues en origami pour célébrer la paix et le spectacle : Les Champs Modernes sur le remembrement en Bretagne, proposé le 11 mai aux pensionnaires de la résidence autonomie La Bruyère de Saint-Méen-le-Grand.

Les élèves de maternelles ont également pu voter pour leur livre préféré parmi la sélection du Prix des Incorruptibles durant ce mois de mai.

Un grand merci à l'équipe de bénévoles et volontaires qui aide au fonctionnement du pôle socio-culturel, des permanences aux animations en passant par l'équipement des documents !



La classe de GS-CP découvre l'exposition « Flora » avec Lucie DENONNE

L'équipe de la médiathèque a aussi proposé d'autres RDV ponctuels qui avaient déjà plu l'année dernière : l'atelier boucles d'oreilles (février et juin), le cordage à l'ancienne (mars) et la bourse aux plantes (avril).

Laurence MARTIN s'est aussi investie cette année pour nous proposer des ateliers pour les enfants pendant les vacances (attrape-rêves en février et couronnes de fleurs en papier en avril) ainsi qu'un atelier de création de jeux pour les 0-3 ans avec de la récup' en direction des parents (mai).

Pendant le mois de mai, la médiathèque s'est associée à l'accueil de loisirs dans le cadre du Mois du Jeu, organisé par le service jeunesse de la CCSMM. Benoît et Lisa ont organisé des mini escape games pour les enfants durant 2 mercredis après-midi. Lisa a également proposé pour les ados et les adultes une « murder party »/un escape game autour des traces numériques le vendredi 26 mai.



L'atelier attrape-rêves

Pour la période estivale, retrouvez les sacs surprise de l'été à la médiathèque pour une sélection de livres de poche à lire en vacances !

Fermeture estivale le 14 et le 15 juillet et du 4 au 30 août inclus.



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

Les Histoires en balade

Retrouvez prochainement le nouveau programme de l'animation lecture en ligne, sur le site internet de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban, rubrique « Vivre et se divertir » puis « Culture et loisirs ».



RDV au Pôle socio-culturel,
1 rue de la Plante - 02 99 06 22 53 ou
espaceculturel@quedillac.fr
(gratuit, réservation conseillée)

Bébés lecteurs :

- 10h30, les mardis : 4 juillet, 19 septembre, 17 octobre et 28 novembre

Heure du conte :

- 14h, les mercredis : 20 septembre, 18 octobre et 29 novembre



Jeux Grignote

Venez partager des moments de convivialité en famille et d'échanges entre toutes les générations (à partir de 3 ans). Le service jeunesse se charge d'apporter et de vous faire découvrir de nombreux jeux de société adaptés à chaque tranche d'âge. Jeux de stratégie, d'ambiance, de plateaux...

Il y en aura pour tous les goûts !

Ces soirées jeux grignote sont *gratuites, ouvertes à tous et sans inscription préalable*. Vous pouvez y participer quelle que soit votre commune de résidence. Un seul principe, apporter de quoi grignoter (cake, gâteaux, chips, jus de fruits...) à partager.

- **Vendredi 30 juin** à la médiathèque de Landujan (7 rue de Montauban)
- **Mercredi 12 juillet** à Saint-Onen-la-Chapelle
- **Mercredi 19 juillet** à la salle polyvalente de Saint-Malon-sur-Mel (11 rue Saint-Jean des Landes)
- **Mercredi 26 juillet** au pôle socio-culturel de Quédillac (1 rue de la Plante)
- **Mercredi 23 août** à Saint-Maugan
- **Mercredi 30 août** à la bibliothèque de Saint-Pern (7 place Jeanne Jugan)

Venez jouer et partager un moment convivial !

Les prochaines soirées jeux grignote, de 19h30 à 23h00



Mômes d'automne

Le festival jeune public et familial Mômes d'automne, mis en place par la communauté de communes Saint-Méen Montauban propose des spectacles variés pour toutes les tranches d'âge. Festival itinérant, il se déplace dans les communes du territoire. Cette année, celui-ci se tiendra du **mercredi 18 au mercredi 25 octobre 2023**.

La commune de Quédillac accueillera le spectacle **L'Éveil le lundi 23 octobre, au pôle socio-culturel**, lecture musicale pour la petite enfance. Les **Poux symphoniques** proposent une approche sensible de la littérature pour rendre le livre familier et transmettre le goût de la lecture dès le plus jeune âge.

Plus d'informations sur les horaires et les réservations prochainement.

Pré-réservation des places : à partir du lundi 2 octobre, vous aurez la possibilité de pré-réserver vos places, par téléphone au 02 99 61 74 18. Cette pré-réservation ne sera validée qu'à réception du chèque de règlement (tarif unique de 2€), à l'ordre du Trésor Public.



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

École Saint-Joseph

Le projet éco-école

Durant l'année 2023-2024, l'école a mené un projet d'école axé sur l'amélioration des pratiques environnementales de l'école, notamment concernant la gestion des déchets.

Les élèves de PS à CM2 étaient acteurs de ce projet. En classe, ils ont identifié ce qui n'allait pas et ils ont proposé puis voté les actions à mettre en place.

Depuis janvier, plusieurs actions ont été mises en place :

- Une poubelle jaune de tri dans chaque classe
- Une poubelle jaune et une poubelle grise dans la cour
- Le remplacement des serviettes papiers par 2 sèche-mains électriques dans les toilettes
- L'achat de colles rechargeables
- La mise en place du pique-nique zéro déchet
- Les déchets alimentaires donnés aux poules du personnel
- Les marches vertes

A cela s'ajoutent 2 actions de développement durable :

- Les dons à 2 associations : 967 euros à Petits Cadeaux Bonheur, 200 euros à Rêves de Clowns
- La plantation de 5 arbres dans la cour arrière : 3 érables et 2 catalpas

La réduction de notre consommation d'électricité de 40% grâce à la vigilance de chaque membre de l'équipe.

Suite à ce projet, nous devrions obtenir en juin 2 labels : le label Eco-École (programme international d'éducation au développement durable) et le Label E3D (École en démarche de développement durable).

Le Carnaval

Jeudi 16 mars, tous les élèves de l'école ont célébré la mi-carême en faisant un grand Carnaval.

Chaque classe a présenté un spectacle (danse ou chanson) puis a défilé dans la cour devant les parents et grands-parents présents.

Enfin, tout le monde a bougé sur le flashmob préparé en classe. La fête s'est terminée par une boum et un goûter !



Calendrier

- **Juin** : Natation pour les CM1-CM2 au Manoir de la Forme à Plumaugat
- **26 juin au 4 juillet** : Animation vélo pour les CM2
- **Vendredi 30 juin** : Sortie au Puy du Fou pour les CE2-CM1-CM2
- **Dimanche 2 juillet** : Kermesse de l'école
- **Jeudi 6 juillet** : Sortie des GS-CP et CP-CE1 au parc de loisirs, La Balade du Père Nicolas, à Pontivy
- **Vendredi 7 juillet** : Fin des cours



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Le Quédi Classe

Depuis septembre, les élèves de CE1 à CM2 travaillent chaque vendredi après-midi (à tour de rôle) avec Lisa (de la médiathèque) sur le rôle de la Presse, l'organisation d'un journal et la rédaction d'un article. Cette activité leur permet notamment de travailler la rédaction et le traitement de texte sur ordinateur.

Les thèmes d'articles étaient libres.

Bravo à nos futurs journalistes et un grand merci à Lisa !

Les 2 premiers journaux sont consultables
sur notre site internet :

<https://ecolequedillac.toutemonecole.fr/>

QUÉDI' CLASSE C'EST TROP LA CLASSE !

Le journal de l'école Saint-Joseph de Quédillac Mars 2023



Les CM1 et les CM2, le jour de la rentrée en Septembre
(élève absente : Clara Recan)

Bol de riz

Vendredi 7 avril, les élèves ont participé à un repas de solidarité. Chaque enfant présent à la cantine a mangé un bol de riz et une pomme. Les bénéfices récoltés ont permis de faire un don de 200 euros à l'association Rêves de Clown.

Cette association finance l'intervention de clowns auprès d'enfants hospitalisés. Cette année, deux élèves de l'école ont bénéficié des activités de cette association.

Les enfants ont partagé ce repas de solidarité avec les enseignants, c'était un beau moment de convivialité et de solidarité. www.revesdeclown.org.

Bouge ta classe

Depuis le mois de décembre, les élèves de CE2 à CM1 participent au programme « Bouge ta classe », un programme imaginé et animé par le Stade Rennais F.C. avec pour objectif de faire bouger les élèves !

Ainsi chaque jour, nos élèves ont réalisé une activité sportive imaginée par une autre école. Cette initiative vise à promouvoir l'activité physique à l'école qui contribue à améliorer l'attention, le contrôle, le jugement ou encore la mémoire de nos élèves.

Afin de célébrer ce programme, les 1000 élèves participants se sont rassemblés vendredi 12 mai au Roazhon Park. Les élèves ont visité le stade, ils ont fait des activités sportives puis ils ont rencontré les joueurs. L'après-midi, nous en avons profité pour visiter l'espace des sciences des Champs Libres.





ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

APEL

L'APEL c'est une équipe de parents tous complémentaires, où l'esprit d'entraide et de bienveillance est présent. Notre objectif est de créer une réelle relation de confiance avec l'équipe pédagogique et de mettre à profit les idées de chacun pour permettre de réaliser leurs projets ainsi que ceux de l'association, et ce, pour le bien-être et le développement intellectuel des enfants (participation financière aux sorties et séjours scolaires, aménagement de la cour, achat de matériel et de jeux...).

Ci-joint une photo de notre traditionnelle soirée COUSCOUS, le 11 mars dernier, dans une très bonne ambiance. Un grand merci à la Band'à JAQ pour son intervention musicale, appréciée de tous !



Les dates à retenir :

la ferraille le **samedi 8 juillet**
et notre randonnée pédestre
le **dimanche 17 septembre**.

OGEC de l'École St Joseph

Notre équipe :

Christophe CRESPEL (président), Jean-Jacques POUZET (secrétaire), Agnès PETIT (trésorière), Isabelle MASSARD (trésorière adjointe), Jean-Paul LEVREL (membre), Patrice JASLET (membre) et Séverine THÉAUD (membre).

L'OGEC en lien avec le chef d'établissement assure trois types de responsabilité :

- Une responsabilité juridique
- Une responsabilité sociale
- Une responsabilité économique et financière

Ces trois domaines concourent à favoriser au quotidien, les conditions d'encadrement et d'enseignement pour les enfants.

Toujours à la recherche de nouvelles forces vives, vous serez les bienvenus dans notre équipe.

Cette année scolaire est marquée par l'arrivée de Samuel BOUCHET au poste de Directeur. C'est une fonction qui exige des compétences transversales :

D'ordre pédagogique

Car il revient au directeur d'école, dans le cadre du projet d'établissement, d'assurer la coordination nécessaire entre les professeurs, d'animer l'équipe pédagogique et de veiller au bon déroulement des enseignements. Il est aussi membre de l'équipe



éducative. Ces attributions requièrent des compétences en matière d'animation, d'impulsion et de pilotage.

Relatives au fonctionnement de l'école

Car il revient au directeur de veiller à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation qui lui est applicable.

Relationnelles avec les parents et les partenaires de l'école

Car le directeur est l'interlocuteur de l'école avec tous les acteurs. Il veille à la qualité des relations de l'école avec les parents d'élèves et avec l'ensemble des partenaires. Il contribue à la protection de l'enfance en liaison avec les services compétents.

Toutes les équipes sont au côté de Samuel pour travailler sur une dynamique positive et constructive autour des projets éducatifs et pédagogiques, mais aussi et surtout pour permettre à tous les enfants épanouissement et réussite.

Notre prochain projet se tourne vers la rénovation de deux salles de classe et de la salle des professeurs, apportant ainsi confort, sécurité et outils pédagogiques adaptés.

Christophe CRESPEL, Président de l'OGEC



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

CSF

Le mot du bureau

Nous constatons une augmentation de la fréquentation de l'accueil de loisirs. Nous remercions les familles de leur confiance ainsi que le directeur Benoît et son équipe pour leurs investissements auprès des enfants.

Nous remercions la municipalité pour son soutien financier.

L'association CSF La Ruche remercie Françoise, vice-présidente, Isabelle, secrétaire, et Éliane, bénévole pour leur engagement au sein de l'association. Elles ont été membres du bureau pendant de nombreuses années, entre 10 et 20 ans voire plus pour Isabelle qui avait été animatrice à la Ruche.

Le nouveau bureau est composé de :

Edith COQUILLET, Présidente • Sandra GENAITAY, Vice-Présidente

Jean-Pierre LEVREL, Trésorier • Virginie VEILLON, Secrétaire

Membres : Claire AUZENO, Céline GUERIN, Laurence MARTIN

Le mot du directeur

Le début d'année 2023 a vu la mise en place et l'utilisation de notre nouveau logiciel iNoé. Via un espace famille en ligne, les parents peuvent désormais saisir en autonomie les inscriptions, réservations, annulations et consulter leurs factures pour leurs enfants. L'idée est de clarifier et centraliser les divers éléments afin de simplifier la gestion pour les parents mais aussi pour l'association. Après 6 mois d'utilisation et quelques bonnes habitudes à prendre, iNoé semble faire l'unanimité tant auprès des parents que des membres du bureau.

Le premier semestre 2023 a vu se confirmer ce qui a été entrevu en fin d'année 2022, à savoir une augmentation nette des demandes d'inscriptions, notamment sur le périscolaire avec de nombreux mercredis complets. Des listes d'attente ont été mises en place. Nous fonctionnons désormais avec 4 personnes (dont deux en CDI) pour l'accueil des enfants les mercredis afin de répondre aux demandes d'accueil d'enfants. J'en profite pour remercier l'équipe d'animation qui effectue un travail de qualité au quotidien de par son investissement et la volonté de faire passer aux enfants la meilleure journée possible, toujours dans la bonne humeur !

Nous continuons avec le bureau ainsi qu'avec la mairie à faire avancer l'association sur une vision à long terme grâce à des bases de plus en plus solides et reconnues.

Place maintenant à la période d'été ! À bientôt



Association des Concours d'Attelage de Rennes (ACAR)

Notre association a pour objectifs de promouvoir la discipline équestre qu'est l'attelage sportif ainsi que l'organisation de compétitions sportives officielles sur le département de l'Ille-et-Vilaine. L'association est adhérente à la Fédération Française d'Équitation.

Le Bureau se compose de Simone TROTEL (Présidente), Roland CHEVALIER (Vice-président) et Dominique LEBRETON (Secrétaire-Trésorier). Son siège se trouve sur la commune de Quédillac.

Contact : benevoles.acar@attelage-rennes.fr
ou au 06 51 35 94 44

Page Facebook : Concours Attelage de Rennes



Crédit photo : Vanessa Garcia Photographie



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

AAPMA Pêcheurs de Haute Rance

2 dates à retenir :

Le samedi 2 septembre 2023 : Forum des associations à Caulnes. Les jeunes de 8 à 15 ans pourront profiter de cette occasion pour s'inscrire à l'atelier pêche nature (A.P.N.) en bénéficiant d'un tarif préférentiel : 50 €. La carte de pêche leur sera proposée aux conditions ordinaires.

Le samedi 16 septembre 2023 : Repas des pêcheurs « Choucroute de la Mer », à emporter salle des associations à Caulnes.

Les cartes de pêche sont disponibles à la SARL Piedvache Decoration, 82 rue de Dinan à Caulnes.

Pour tout renseignement sur la pêche, contactez le responsable de votre commune : Jean-Claude LOCHET au 06 62 39 18 27.

Comité des fêtes

La Fête Communale a eu lieu dimanche 21 mai sous un beau soleil.

84 coureurs étaient présents sur la ligne de départ : 31 cadets pour la course U17 et 53 pour la seconde course.

Nous tenons à faire part de notre déception quant au choix de la Fédération Française de Cyclisme qui interdit l'inscription des coureurs à nos courses locales, pour leur championnat.



Autre manifestation

14 octobre :
choucroute de la mer

Tout au long de la journée, une restauration était à disposition des visiteurs, de même qu'un stand de jeu gonflable, à dispositions des enfants.

Nous remercions tous les partenaires, signaleurs, bénévoles, habitants et visiteurs pour leur présence.

Podium de la fête communale

Fête de la musique

Le vendredi 16 juin, la fête de la musique nous a donné grande satisfaction avec la présence de divers groupes locaux et d'un public venu nombreux.

Nous vous donnons rendez-vous pour le samedi 14 octobre pour la choucroute de la mer !

Bel été à tous !



Le groupe Hydromen à la fête de la musique



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

UNC de Quédillac

18 février : Assemblée Générale ordinaire.

Après être passé au rituel des cotisations adhérents, André MASSARD, président, a ouvert l'assemblée générale en présence de Louis HURE, président honoraire et de la majorité des 36 membres, Hubert LORAND, maire étant excusé.

André MASSARD aborde le bilan moral de l'association. Il a en premier lieu demandé à l'ensemble de l'assistance, d'observer une minute de silence en respect des membres qui nous ont quittés et en particulier Raymond MANIVEL qui nous a quittés au mois de septembre dernier à l'âge de 89 ans. Peu de choses se sont passées depuis le 19 février 2022, date de la dernière assemblée générale. Pas de concours de belote en 2022, participation à 2 carrefours d'arrondissement et le 30 avril à l'assemblée générale départementale à Guignen. 4 réunions du conseil d'administration ont eu lieu au cours de l'année. Le 29 octobre, journée de formation destinée aux nouveaux présidents a été organisée. Le 11 novembre, nous sommes revenus à une cérémonie traditionnelle avec la participation du conseil municipal, de la fanfare et des pompiers. Cette cérémonie s'est achevée par la remise de la Croix du Combattant à Benjamin DAURY. L'année s'est achevée par le rassemblement cantonal à Muel, le premier dimanche de décembre.

Le bilan financier exposé par André BUREL, trésorier-adjoint, se solde légèrement positif, sans manifestation particulière.

Le président souhaite la bienvenue à Jean-Yves CHESNAIS, qui rejoint l'association en tant que Soldat de France. A l'inverse, Madeleine MASSARD et Fernande VERGER ont souhaité ne pas renouveler leur adhésion, l'association se maintient à 36 membres dont 17 AC AFN.

Le conseil d'administration composé de 11 membres reste inchangé.

Par ordre alphabétique : Théophile BARBE, André BUREL, Thierry FOUSTEL, Robert GROHANDO, Annick LEBRETON, Joseph LEGALAIS, Jean-Baptiste LEVACHER, André MASSARD, Jean-Michel RENAULT, Guy ROSSELIN et Yvonne TIREL.

Composition du bureau, il y a permutation entre trésorier et trésorier-adjoint :

Président honoraire : Louis HURÉ, président : André MASSARD, vice-président : Robert GROHANDO, Trésorier : André BUREL, trésorier-adjoint : Théophile BARBE, secrétaire : Jean-Michel RENAULT, secrétaire-adjointe : Annick LEBRETON.

Dimanche 2 avril : Concours de belote.

Après 3 années sans concours, 38 équipes se sont affrontées dans la bonne humeur et la bonne entente, dont 16 de Quédillac, et c'est une équipe de la commune composée de Robert LEVREL et de Gilberte COUPU qui remporte ce tournoi avec 4964 points en 4 parties.

Lundi 8 mai : Commémoration en collaboration avec l'association de Le Crouais.

Participation importante tant à Quédillac à 9h30 qu'à Le Crouais à 10h30.

Dates à retenir :

Cérémonie du samedi 11 novembre

Recueillement dans un premier temps à Le Crouais, puis cérémonie officielle en compagnie des pompiers et de la fanfare au Monument aux Morts de Quédillac suivie du pot de l'amitié.

Rassemblement cantonal du début décembre

Il se déroulera à Quédillac le dimanche 3 décembre avec toutes les associations de l'ex-canton de Saint-Méen (Saint-Méen-le-Grand, Le Crouais, Gaël, Muel, Saint-Malon-sur-Mel, Bléruais et Saint-Onen-la-Chapelle). À l'ordre du jour, rassemblement à la Mairie, messe en l'église de Quédillac, cérémonie au Monument aux Morts, puis direction salle polyvalente en défilé, vin d'honneur puis banquet.





ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Dynamic Club

Le Dynamic Club Quédillac connaît un excellent début de saison. Pas moins de 7 victoires à la mi-mai chez les seniors. En effet, nous avons remporté le Grand prix de Vitré les gais lurons avec Lucas EVEN, le grand prix de Parigné avec Alan ROBERT, la course accès de Questembert avec Jean-Yves UDIN, open2 de Goven Paolo OLERON, grand prix de Nouvoitou et de Tréal avec Antoine UMENHOVER.

A ces nombreuses victoires, il y a eu également un grand nombre de podiums et accessits. Nous vivons vraiment une belle saison.

Chez les plus jeunes, nous avons de belles progressions avec nos cadets et minimes, Cyriann RADIN termine 5^e à Guitté, Nacounté COULIBALY, Martin THOMAS, Enzo ROBERT et Baptiste DANIEL sont en pleine progression.

Chez les juniors, Antoine GEORGES prouve son gros potentiel en intégrant régulièrement la sélection du comité 35. Il a participé aux fédérales juniors tel que le trophée LOUISON BOBET, la Pen Ar Bed, Missiriac, le Trophée Sebaco.

Enfin, superbe performance de notre petit champion, Joris ABDAYEM qui termine à chaque course sur le podium. Et, il n'a que 6 ans !!!



Alan Robert, vainqueur à Parigné

Trophée ATFB

Notre course cycliste Trophée Atfb en nocturne aura lieu le vendredi 7 juillet, nous vous attendons nombreux. Deux courses seront au programme, les access en ouverture puis les OPEN 2 3 & JUNIORS.



Nos cadets
à Quédillac

Paris-Brest-Paris

Lors de l'épreuve du Paris-Brest-Paris, nous pourrions encourager notre coureur Yann GUERIN qui se prépare pour l'événement. Yann est au club depuis 8 ans et il participe aux épreuves longues distances depuis 3 ans avec Jean-Marc GAUTHIER et Olivier OLÉRON. On lui souhaite bonne chance.

Nous vous invitons tous à soutenir notre coureur en passant rendre visite sur le village Paris-Brest-Paris organisé par nos amis du Cyclo Club.

Championnat de Bretagne
à St Jean de Villenard,
Raphaël PICAUT, 3^e.

Maxence RADIN, 3^e à Ruca,
Yoan et Anthony LOCHET

Trophée Job Morvan, équipe Open 1





ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

UPMQ

Bilan de la 2^e phase du championnat d'Ille-et-Vilaine de tennis de table 2022/2023

- En D1, l'équipe A termine à la 6^e place
- En D3, l'équipe B termine à la 2^e place
- En D4, l'équipe C termine à la 3^e place
- L'équipe juniors 1 termine à la 1^{re} place de D1
- L'équipe juniors 2 termine à la 1^{re} place de D4
- L'équipe benjamins / minimes termine à la 3^e place

L'union pongiste Quédillac/Médréac
cherche à étoffer ses effectifs.

Toute personne intéressée peut prendre contact
avec Jean-Claude LOCHET au 02 99 06 22 19
ou 06 62 39 18 27.

<https://medreacquedillac-tt.sportsregion.fr>

Entraînements

- le mercredi soir de 18h30 à 22h à Quédillac
- le vendredi soir de 18h30 à 22h à Médréac

Date à retenir

Reprise de l'entraînement le mercredi 6
septembre 2023 à Quédillac

Matches de championnat

- le samedi à 20h, salle polyvalente de Quédillac (séniors)
- le samedi à 14h, salle des sports de Médréac (juniors, minimes et cadets)

SEPQ

L'Assemblée Générale de la SEPQ s'est déroulée le 5 avril dernier sous la présidence de Lydie MÉAL, de Carine PEILA-BINET représentant la municipalité, le secrétariat étant assuré par Sylvie CRESPEL. Vingt et un membres étaient présents ou représentés sur un total de 23. Le bilan moral de l'association est présenté par la présidente.

Chaque section a présenté à tour de rôle son bilan d'activité et financier de l'année 2022.

Jean-Pierre LEVREL, trésorier, a présenté le bilan positif du loto du 27 novembre 2022. Une partie de la somme est conservée par la SEP pour le règlement de l'assurance et le solde est partagé entre les différentes sections.

En vue du Paris-Brest-Paris en août prochain, la question se pose sur l'achat d'un ou deux percolateurs en remplacement des anciens.

3 membres étaient sortants, Fabien THÉAUD, Jean-Pierre LEVREL, Anthony CARRISSANT. Ont été réélus Jean-Pierre LEVREL et Anthony CARRISSANT, et Vincent CRESPEL, élu, en tant que membre du CA.

Fabien THÉAUD n'a pas souhaité se représenter.

Le poste de vice-président se trouvant vacant, Gilbert GUÉRIN propose sa candidature et est élu à l'unanimité.

La composition du bureau :

Présidente : Lydie MÉAL

1^{er} vice-président : Gilbert GUÉRIN

2^e vice-présidente : Patricia HERPE

Trésorier : Jean-Pierre LEVREL

Trésorier adjoint : Christophe ÉBALARD

Secrétaire : Sylvie CRESPEL

Secrétaire adjoint : Pierrick LOCHET





ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

SEPQ, section Gym

Durant cette saison 2022 - 2023, 121 adhérents ont participé aux différents cours proposés par la section « Gym Quédillac », dont 106 adultes et 15 enfants.

Rappel des séances proposées par Lucie notre animatrice :

Mardi, de 19h à 20h : gym tonique puis de 20 h à 21 h : cours de Pilates

Mercredi, de 16 h à 17h : zumba kids/ fitness pour les enfants de 6 à 10 ans

Jeudi, de 19h30 à 20h30 : zumba

Vendredi, de 10h30 à 11h30 : gym douce

Les membres du bureau remercient tout particulièrement Lucie pour la qualité des cours qu'elle propose, pour son dynamisme, sa bonne humeur ; c'est un réel plaisir de venir assister aux séances de gym tonique, Pilates, zumba ou gym douce avec elle ! Merci Lucie.

Courant avril, nous avons renouvelé l'opération « Vente Gavottes », qui s'est révélée un véritable succès ! Merci aux adhérents qui ont participé, merci aussi aux habitants de Quédillac et à bien d'autres personnes des communes voisines, ce qui a permis à l'association d'obtenir un peu plus de 400 € de bénéfices qui contribueront à la bonne marche de la section gym.



Séance de step

Le 21 juin dernier a eu lieu le petit gala présenté par les enfants. A l'issue de celui-ci, un pot a été partagé avec leurs parents et leur famille ; un joli moment de convivialité.

Fin juin, c'était le rendez-vous pique-nique des adultes ; ce rassemblement habituel a marqué la fin de saison pour la gym.

On vous donne rendez-vous en septembre pour la reprise des cours. Si vous ne pouvez pas vous inscrire dès septembre, sachez qu'il y a la possibilité d'adhérer à tout moment de la saison.

Nathalie BRIAND, responsable de la section « Gym Quédillac », le bureau et ses membres.

SEPQ, section Volley

La SEPQ Section Volley-ball a tenu son assemblée générale le 27 janvier 2023.

Le bilan moral et financier de l'année 2022 a été présenté à l'assemblée. Ces bilans ont été votés à l'unanimité.

A noter que pour la saison 2022-2023, le club a vu son effectif augmenter de 7 nouveaux joueurs pour arriver à un total de 20 personnes aujourd'hui. L'équipe joue en championnat en équipe mixte à 6.

Suite à l'élection, deux nouveaux membres ont rejoint le bureau, Cédric LEVREL et Théo ROMELLE.

La composition du bureau :

Présidente : Sylvie CRESPEL

Trésorière : Isabelle LEVREL

Secrétaire : Stéphanie BARBIER

Membres : Cédric LEVREL, Théo ROMELLE

**Pour tout renseignement,
contacter Sylvie au 06 09 70 97 65**

Date à retenir :

Choucroute de la mer
en association avec le Comité des fêtes
le samedi 14 octobre 2023





ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

SE PQ, section Twirling

L'ensemble des monitrices et les membres du bureau de la section Twirling de la SE PQ sont fiers des résultats obtenus par les twirlers aux différentes compétitions qui se déroulent depuis début février. Ces résultats sont à la hauteur du travail fourni tout au long des entraînements.

Cette année le club a été représenté en championnats par :

-> 22 solistes -> 6 équipes -> 4 duos

Concernant les solistes et les duos non officiels, les compétitions sont terminées pour cette année. Lors du régional à Questembert les 18 et 19 février ce sont 4 twirlers qui ont été sélectionnés pour participer à la coupe nationale à Celles-sur-Belles (79) les 11 et 12 mars, mais également 8 twirlers au championnat national qui a eu lieu à Vannes (56) les 29 et 30 avril.

C'est avec joie que nous sommes rentrés du championnat national avec 3 médailles ! Nathéo LEROY termine champion National FSCF en catégorie Benjamin Honneur. En catégorie Cadette Grand Prix c'est Manon CILLARD et Milane MARTIN qui remportent respectivement la 2^e et 3^e place.

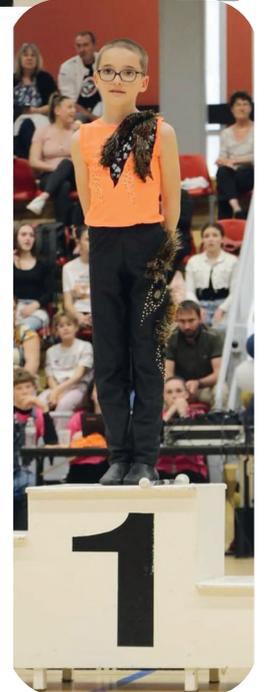
Pour les équipes et notre duo C, les compétitions ont débuté le lundi 8 mai à Saint-Méen-le-Grand par le championnat départemental organisé par nos soins, nous avons accueilli près de 250 twirlers. Ensuite a eu lieu le 21 mai à Plénée-Jugon (22) le championnat régional où nous avons obtenu à l'issue de celui-ci 100% de réussite avec toutes nos équipes et notre duo C sur les différents podiums, mais également avec 100% de sélections pour le championnat National équipes et duos qui a eu lieu les 24 et 25 juin à Vertou (44).

Ci-contre un récapitulatif des podiums à fin mai, il reste une dernière compétition, le Championnat National équipes et duos.

Nombre de médailles d'or	20
Nombre de médailles d'argent	12
Nombre de médailles de bronze	9

Cette année, nous avons repris l'organisation du vide-grenier qui s'est déroulé le lundi de Pâques. Nous avons accueilli une cinquantaine d'exposants dans la salle polyvalente et sur le parking. Nous avons également organisé une chasse aux indices qui permettait aux enfants de repartir avec un sachet de chocolats de Pâques. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !

Le gala de fin d'année se déroulera le samedi 1^{er} juillet à partir de 19h à la salle polyvalente.



Si votre enfant est né(e) entre 2009 et 2018 et souhaite essayer le twirling, nous vous donnons rendez-vous au forum des associations. Des séances d'essai seront proposées sur le mois de septembre.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Patricia HERPE au 06 77 78 78 37.



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

SE PQ, section Cyclo

Le Paris-Brest-Paris 2023

Le lundi 21 août, dès 4 heures du matin, l'avant-garde d'un peloton de plus de 8 000 cyclistes traversera notre agglomération. Axe Médréac/Saint-Méen-le-Grand. A partir de ce moment-là et jusqu'au jeudi 24, ce ne sera plus qu'un défilé ininterrompu de pédaleurs et de pédaleuses venus de 70 pays différents éprouver leurs muscles et leur résistance sur les routes vallonnées de l'ouest de France.

Paris-Brest-Paris : 1 230 km. Un périple créé en 1891 sous la forme d'une longue course cycliste et qui va perdurer ainsi jusqu'en 1948. Cependant l'impossibilité de lutter efficacement contre fraudes et resquilles va mettre fin à la formule course pour ne plus accueillir que des randonneurs.

Aujourd'hui, l'esprit de compétition n'est donc plus de mise. Seules prévalent la volonté d'aller au-delà de ses capacités supposées ou l'envie de participer au plus grand événement mondial de la randonnée.

Depuis l'origine, le Paris-Brest-Paris a toujours sillonné les routes de Quédillac. Et avec le temps, et grâce aux bonnes relations entretenues avec les organisateurs, notre commune a été retenue comme site officiel d'accueil. Au menu : petite restauration, couchage, douches, coup de pouce mécanique, aides diverses. Depuis 1983, la salle polyvalente est devenue ainsi l'escale appréciée par plus de 2 000 participants qui viennent s'y requinquer avant de poursuivre l'aventure...

A leur service, un bataillon de 170 bénévoles habitant ou non la commune. Pour 2023, que les volontaires n'hésitent pas à retirer une fiche d'inscription à la supérette ou à la boulangerie. Interprètes également recherchés, notamment en anglais et espagnol.



Dispositions particulières :

- Conseils de sécurité : respecter fléchages et consignes
- Dépôt verres près salle polyvalente et parking SNCF inaccessibles durant les 4 jours
- Sur place, buvette, galettes-saucisses.
- Référents : Pierrick LOCHET et André GUITTON

Le Paris-Brest-Paris, c'est encore :

- 5 régions, 9 départements et 180 communes traversés
- 11 sites d'accueil
- Une fréquentation en hausse constante (multipliée par 3 lors des 40 dernières années)

SE PQ, section Théâtre

La troupe a pu retrouver son dynamisme en ce début d'année en jouant la pièce « Drôle de Viager » de Jérôme DUBOIS. La troupe était composée de 9 acteurs.

Le public était au rendez-vous, puisque nous avons comptabilisé environ 1300 entrées.

Le vendredi 2 juin, lors de notre assemblée générale, nous avons fait le bilan de l'année écoulée, et nous nous sommes projetés pour la prochaine saison.

Nous souhaitons ré-intégrer la troupe de jeunes acteurs. Pour ce faire, nous proposerons dès le mois de septembre des créneaux tous les lundis soir à 18h, avec un encadrement par M^{me} DAGUE, habitante de Quédillac, ayant une grande expérience dans le théâtre. Si vous êtes intéressés, merci de contacter Chrystèle au 02 99 06 23 39.

Lors de cette AG, nous avons également réalisé 2 dons de 400 € ; le premier au profit de l'association « Rayon de soleil », qui aide financièrement les familles ayant des enfants atteints d'un cancer ; et le deuxième à l'association « Kid'illac », qui vient de se créer à Quédillac, et qui a pour objectif de mettre en place des animations pour les jeunes.

La troupe adultes est quant à elle dans la lecture de nouvelles pièces... et est motivée pour continuer à vous faire rire l'année prochaine !





ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

SEPQ, Musique

Rance Musik, c'est qui ?

Le nom de scène de la « Flèche »

et de la « Section Musique de la SEP »

Elle compte cette année 43 musiciens. Elle se compose de trois ensembles :

- L'orchestre de batterie Fanfare
- L'ensemble de percussions
- La fanfare de rue : « La Band'a JAQ ».

Rance Musik a pour objectif d'apporter une activité culturelle et de porter haut les couleurs des deux communes de Quédillac et de Plumaugat, aussi bien lors de prestations extérieures que dans l'univers des batteries fanfares à l'occasion des concours. Cette année l'ensemble Rance Musik affilié à la FSCF, a participé aux concours régionaux à Belle-Ile en Mer et aux concours Nationaux à Graulhet dans le Tarn.



Au cours de ces concours, l'ensemble a été récompensé par :

- Un classement en 1^{re} division pour l'ensemble Percussions
- Un prix d'animation avec les félicitations du Jury pour La Band'a JAQ
- Un prix d'excellence avec proposition de monter en division Excellence pour la Batterie Fanfare.

Et, cerise sur le gâteau, Rance Musik s'est vue décerner le Prix André Chels, récompensant l'association ayant obtenu le meilleur résultat dans la plus petite division. Pour consolider l'avenir de ses ensembles, Rance Musik enseigne aussi auprès des jeunes, la pratique de l'instrument ainsi que le solfège.

Vos enfants sont attirés par la musique ?

Les cours ont lieu le samedi matin durant l'année scolaire. N'hésitez pas à nous contacter pour leur faire profiter d'une séance de découverte.

Pour conclure, c'est une bande de joyeux lurons qui partagent la même passion : la musique !



« Vive Rance Musik »
(suivez-nous sur 
et sur  Rancemusik)



ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

En raison du respect de la liberté individuelle, toute diffusion d'informations relatives à la vie privée suppose une autorisation des intéressés. C'est la raison pour laquelle, les indications ci-après ne peuvent être que partielles.

État civil 1^{er} semestre 2023

Naissances

- 24/02/2023 TRÉMOUREUX LE ROLLAND Hugo
- 01/03/2023 SAUDRAIS Antonin
- 04/03/2023 CRETE Mahé
- 13/03/2023 PACQUETET Allyson
- 18/04/2023 GOUFRIER DUPUY Irina

Décès

- 24/02/2023 MINARD née MONBOUSSIN Marie-Thérèse - 95 ans
- 12/03/2023 BOUGAULT René - 68 ans
- 21/04/2023 LEVREL née CREPEL Marie - 100 ans
- 24/04/2023 LURAINÉ née HAMON Marie - 83 ans
- 01/05/2023 BOUIN née RESLOU Gisèle - 99 ans
- 22/05/2023 COLLET née HAMON Thérèse - 94 ans

Mariage

- 01/04/2023 RAMARÉ Alexis & COLLÉAUX Romane
- 17/06/2023 JOUET Jérémie & ALLÉOS Amélie

PACS

- 03/02/2023 GALFIONE Anthony & BARBÉ Cindy
- 24/02/2023 MOUCHOUX Mathieu & BLANDIN Lucie



Urbanisme

Déclarations préalables accordées

- MARBACH Philippe - 13, rue des Rosiers - abri de jardin
- COULON Daniel - 48, rue de Rennes - extension
- CHOPIN Dominique - 10, rue de la Batiste - panneaux photovoltaïques
- ÉBALARD Christine - 5, rue de la Gare - terrasse et ouverture
- CHEVALIER Sabrina - 12, rue de Rennes - isolation extérieure et menuiseries
- LACROIX Marguerite et SALVAN Stéphane - 124, Le Placillet - menuiseries et fenêtres de toit
- SARIR Ibrahim / PONCINHO Océane - 8, rue de Médréac - fenêtres de toit
- RAMARÉ Hervé - 9, allée des Violettes - abri de jardin
- PARTARRIEU Arnaud / KERMARREC Camille - 225, La Pierre Blanche - menuiseries et fenêtres de toit
- CREPEL Jean-Yves - 13, rue de Médréac - fenêtre de toit
- LEGALAIIS Bertrand - 650, La Gaudichais - abri de jardin
- POULNAIS Maëlig - 229, Le Chesnot - isolation extérieure, porte d'entrée
- FOUQUET Julien - 345, Bel Air - abri de jardin
- WAGNER SEEBALD Laurence - 20 Ter rue de Rennes - fenêtre de toit
- CHESNAIS Jean-Yves - 24, rue de Rennes - clôture

- LEBRETON Franck - 11, allée des Camélias - panneaux photovoltaïques
- VANOUKIA Kelly - 4, rue des Forgerons - clôture
- CHEVALIER Roland - 11, rue de Saint-Brieuc - toiture
- VITRE Sandrine - 11, rue de la Plante - porte d'entrée
- MASSARD Louis - 9, rue des Forgerons - abri de jardin
- BOUGAULT Alexis - GAEC La Bigeais - panneaux photovoltaïques
- LEGALAIIS Gwenaël - 5, rue des Genêts - carport en annexe
- MOTAIS Alexandre - 334, La Croix Saint Jean - abri de jardin
- MURY Alexandre - 217 D Launay - clôture
- SALAUN Mathieu - 257, La Ville Boursier - remplacement menuiseries, enduit, fenêtre de toit
- SCI Les Heureux - 4, rue de Rennes - clôture
- BIEMON Jessica / NEEL Julien - 4, allée de L'Herboriste - abri de jardin

Permis de construire accordés

- BUREL Aurélien - 351, La Chesnais - carport
- GILLET Marie-France - 535, La Touche - hangar
- SAILLARD Armel - 2, route de la Ville au Jugé - annexe
- ABDAYEM Georges - Lot 57, Les Forges maison individuelle



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Le labyrinthe des champs fleuris à la Ville Charles

Dans la mythologie grecque on se souvient du minotaure, ce monstre fabuleux au corps d'homme et à tête de taureau, dont le roi Minos voulut cacher l'existence en l'enfermant dans un labyrinthe construit par Dédale au centre de la Crète...

Ouverture vers le 12 juillet 2023.

Tous les jours, de 10h à 19h, sans réservation.

Parcours pour les enfants sur le thème du Zoo.

- Laby'sports. Circuits de karts et tracteurs à pédales.
Labyrinthe familial sur les légendes de Brocéliande.

- Labyrinthe jeu le « Cluedo ».

Soirées nocturnes thématiques lors de week-ends ciblés.

Sur place, aire de pique-nique, petite restauration,
château gonflable.

Tél : 06 86 87 09 19 ou 06 31 94 49 66

Contact : labyrinthedeschampsfleuris@gmail.com



A la Ville Charles, ni minotaure, ni Dédale, ni Ariane et son fil d'or...

Seulement un grand carré de maïs, criblé de chemins qui se croisent et s'entrecroisent et où les visiteurs, petits et grands, de toute génération, prennent plaisir à s'égarer et se retrouver. Pour cela point besoin de boussole ou de GPS. Seulement un peu de logique et d'observation, d'autant plus que chaque circuit est jalonné de balises et de panneaux directionnels avec, à toutes les étapes, des informations, des questions à choix multiples, des jeux traditionnels, inhérents au thème emprunté. En 2021, Brocéliande et ses merveilleuses légendes

qui vont être de nouveau à l'honneur cet été ; en 2022, le jardin potager, le football et sa séance de tirs au but, ou encore les grandes métropoles françaises judicieusement placées comme dans un atlas...

Belle initiative qui mobilise les forces vives de toute une famille. En marge des activités ordinaires liées à l'exploitation, parents et enfants LEVREL s'aident en effet pour concevoir, réaliser et promouvoir leur « labyrinthe des champs fleuris »... Avec le souci permanent de le renouveler et de l'enrichir d'année en année.

Classes 3
Quédillac

26 août 2023

10:00 Messe à l'église de Quédillac

11:30 Photo à la salle polyvalente

13:00 Banquet à la salle polyvalente

19:00 Galettes saucisses

21:00 Bal à la salle polyvalente

Contacts organisation : Maud Coupu 06 44 99 59 49
Romain Théaud 06 32 37 14 04

10 ans . 20 ans . 30 ans . 40 ans . 50 ans . 60 ans . 70 ans . 80 ans . 90 ans

1993 . 1903 . 1913 . 1923 . 1933 . 1943 . 1953 . 1963 . 1973 . 1983 . 1993 . 2003 . 2013 . 2023

ADMR



pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR de Saint-Méen-le-Grand recherche du personnel (Homme et Femme), retraités acceptés. Véhicule indispensable.

Pour plus de renseignements appeler
le 02 99 09 55 02 ou 06 76 97 36 13.

Classes 3

Les 20 ans des classes 3 vous proposent de participer à la journée des classes le samedi 26 août.

Vente de places lors des permanences salle de réunion place de l'Église (ancienne bibliothèque) : 10h-12h les 16 juillet et 13 août, 18h-20h le 28 juillet.

Le prix du menu est de 37 € pour les adultes et de 15 € pour les enfants. Nous vous attendons en grand nombre pour une journée réussie !



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Forum des associations

Le forum des associations 2023 aura lieu le vendredi 8 septembre à la salle polyvalente, de 18h à 20h30. Ce forum est le rendez-vous incontournable de la rentrée pour vous renseigner auprès des différentes associations de la commune sur leurs différentes activités. Nous vous attendons nombreux !



Repas du CCAS

Les membres du CCAS organisent cette année le repas de nos aînés le dimanche 24 septembre 2023. Ce sera l'occasion de passer un agréable moment de convivialité ensemble.

À u programme :

- 12h15 : Repas servi à la salle polyvalente

Ce repas est proposé aux personnes de plus de 70 ans moyennant une participation de 5 € à régler lors de la réservation en mairie. Un transport peut être organisé pour celles et ceux qui rencontreraient des difficultés à se déplacer.



Voici ses horaires d'ouverture

Lundi : FERMÉ

Mardi, mercredi et jeudi :
7h30-13h et 16h30-20h

Vendredi : 7h30-1h

Samedi : 9h30-13h et 16h30-22h

Dimanche : 10h-14h et 17h30-23h

Ouverture du Quédi's bar

Depuis le mois de mai 2022, la commune était orpheline de ce commerce de proximité dont l'activité regroupait le bar, tabac, jeux, presse et relais postal, sans oublier le rôle social qui permettait de se rencontrer. « On ne peut plus boire un coup dans le bourg » entendait-on dans la population !

Eh bien, on l'a retrouvé ce maillon manquant de la vie de notre commune. Jérôme TRUTIN, avec son expérience de salarié dans plusieurs bars-restaurants, a souhaité devenir propriétaire de sa première affaire en achetant murs et fonds de commerce auprès de Nicole et Michel VITRE et de Arnaud AUVRAY, ancien locataire.

Après quelques formations indispensables à l'installation et à la polyvalence de l'activité, Jérôme a progressivement ouvert le bar, puis le tabac, la presse (Ouest-France et l'Hebdomadaire d'Armor), le relais postal, et pour terminer, en juillet, les jeux pour lesquels les démarches ont pris plus de temps.



La mairie a facilité ce parcours de reprise de commerce, notamment en négociant avec la Poste la réouverture du relais postal ainsi que l'obtention du tabac auprès du service des douanes. Jérôme a aussi accepté la régie pêche pour l'étang de la Villée, vous pouvez donc retirer vos cartes de pêche auprès de lui. Nous lui souhaitons toute la réussite que mérite son initiative de faire vivre un petit commerce en milieu rural, l'avenir de ce lieu convivial va désormais dépendre de votre fréquentation. Pensez-y !..



ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Le pont de la Haie Juguet, toute une histoire

L'électrification de 1987 et ses conséquences

A partir de 1865, date à laquelle fut ouverte la ligne de chemin de fer Paris-Brest, les Quédillacais s'accoutumèrent à entendre les locomotives à vapeur haleter sur les rails en traînant une longueur interminable de wagons de voyageurs ou de marchandises et en crachant d'épaisses spirales de fumée qui montaient vers le ciel ou s'évanouissaient dans la campagne environnante. A l'approche de nos passages à niveau, elles alertaient aussi de leurs sifflements stridents les gardes-barrières qui avaient au préalable bloqué tous les usagers de la route pour leur propre sécurité. Réalités d'autrefois qui disparurent le 23 avril 1987, quand la SNCF officialisa l'électrification de la section Rennes-Saint-Brieuc. Adieu les panaches de fumée. Adieu les coups de sifflets dans le lointain. Adieu les gardes-barrières. Place aux TER et aux TGV, moins bruyants et évidemment plus rapides. Place aux passages à niveau à commandes automatiques, sans intervention humaine.



Vers 1950 : Convoi de voyageurs à l'arrêt, halte de Quédillac

Mais, au cours de cette profonde métamorphose, il fallut, entre autres préparatifs, installer à belle hauteur, au-dessus des futurs TGV, les caténaires destinés à alimenter les puissantes motrices qui entraîneraient désormais wagons et voyageurs dans des courses folles, à travers la campagne bretonne... On s'aperçut alors que le pont du Domaine, composé d'une

Et vous le train, vous y avez pensé ?

Voici quelques chiffres de l'évolution de la fréquentation de notre halte.

Elle a été calculée en nombre de trajets enregistrés par la SNCF sur une année :

2019 : 15 892 / 2021 : 20 370 / 2022 : 29 286

Elle a doublé en 3 ans !.. sans commentaires.

seule arche, aussi bien que celui de la Haie Juguet, étaient trop bas et ne pourraient satisfaire aux nouvelles normes. La mort dans l'âme, on dut donc se résoudre à les remplacer tous les deux par un ouvrage plus élevé, en ciment armé, puis à les désosser complètement eux-mêmes. Les énormes blocs de granit qui les composaient furent alors dispersés. A la Haie Juguet, la plupart d'entre eux furent simplement déplacés d'une centaine de mètres et déposés autour de l'étang tout proche qui venait d'être creusé. Et là, pour le plus grand plaisir des promeneurs et des pêcheurs, ils furent étiquetés bancs publics, au service de toute la population. (à suivre)

Jh VERGER

Piscine

LUNDI 10 JUILLET AU JEUDI 31 AOÛT

Les horaires sont les suivants :

Lundi au vendredi : 14h30 à 17h30

La piscine sera fermée le 14 juillet et le 15 août 2023.

TARIFS

Enfant (-16 ans) : 2,10 €

Adulte : 2,50 €

Carnet de 10 entrées enfant : 18,40 €

Carnet de 10 entrées adulte : 21,50 €





ÉDITO



ZOOM



VIE
MUNICIPALE



VIE
COMMUNAUTAIRE



VIE
SCOLAIRE



VIE
ASSOCIATIVE



VIE
LOCALE

Comice agricole

Après 21 ans d'absence, la commune de Quédillac accueille à nouveau le Comice agricole du canton de Montauban-de-Bretagne le samedi 2 septembre 2023. Un nouveau bureau regroupe désormais le comice du canton de Saint-Méen-le-Grand et celui de Montauban-de-Bretagne suite à une réorganisation. Ce canton regroupe 23 communes, dont 22 qui adhèrent au projet.

Le Comice agricole est organisé pour faire découvrir le monde agricole à celles et à ceux qui ne le connaissent pas. C'est l'occasion de rapprocher les gens durant un moment festif et de fédérer la population.

Cette manifestation était programmée pour l'été 2020, mais a dû être reportée à plusieurs reprises à cause de la pandémie de Covid-19. La première réunion pour son organisation s'est déroulée le 9 juin 2022 à la mairie de Quédillac. Plusieurs réunions ont eu lieu ensuite, notamment pour créer le bureau de 6 membres avec un président, Jean-François BOHANNE (Saint-Onen-la-Chapelle). L'association comprend 50 membres dont 12 participent à la commission communication.

Le Comice se tiendra sur plusieurs parcelles au niveau de la route de la Gérardais. La commune et l'association du Comice remercient tous les agriculteurs qui ont mis leurs terrains à disposition.



L'animation principale de la journée est bien entendu le concours de bovins, un grand merci aux éleveurs qui participent. On retrouvera d'autres animations comme le concours de labour, une exposition de fruits, légumes et produits du terroir, un concours départemental de modèles et allures du cheval breton avec 150 chevaux présents sur site (une nouveauté !). Nous aurons le plaisir d'avoir, Félix LEGRAND, l'animateur de France Bleu Armorique toute la journée sur le Comice, ainsi qu'un maréchal-ferrant et deux structures gonflables pour les enfants.

Une restauration rapide sera disponible sur place, et des repas chauds le midi et le soir seront proposés à la salle polyvalente.

Pour passer un moment convivial et pour réussir cette manifestation, l'association cherche des bénévoles : pour préparer le terrain les jours précédents, pour le jour du comice ainsi que pour la remise en état. Le Comice compte aussi sur les jeunes pour représenter le milieu agricole pour les concours de labour et de bovins. N'hésitez pas à vous manifester !



Coupon réponse à compléter et envoyer en photo au 06 80 15 61 73 (Vincent) ou 06 88 90 21 98 (Alain)

Sera présent		
avant	le jour J	après

Nom et Prénom :

.....
.....

SMICTOM

Collecte du bac vert tous les vendredis, sauf : samedi 15 juillet, samedi 19 août, samedi 4 novembre et samedi 30 novembre.

Collecte du bac jaune un lundi sur deux : lundi 3 juillet, lundi 17 juillet, lundi 31 juillet, lundi 14 août, lundi 28 août, lundi 11 septembre, lundi 25 septembre, lundi 9 octobre, lundi 23 octobre, lundi 6 novembre, lundi 4 décembre et lundi 18 décembre





ÉDITO



ZOOM

VIE
MUNICIPALEVIE
COMMUNAUTAIREVIE
SCOLAIREVIE
ASSOCIATIVEVIE
LOCALE

Calendrier des fêtes

Date	Événement	Lieu	Organisateur
01/07/23	Gala	Salle polyvalente	Twirling
02/07/23	Kermesse	Salle polyvalente	APEL
07/07/23	Course		DCQ
08/07/23	Collecte ferraille	École	APEL
18/08/23	Paris-Brest-Paris début	Salle polyvalente	
23/08/23	Paris-Brest-Paris fin	Salle polyvalente	
26/08/23	Classes 3	Salle polyvalente	Classes 3
01/09/23	Assemblée Générale	Salle Jean Le Duc	Twirling
02/09/23	Comice agricole	Salle polyvalente	Comice
08/09/23	Forum des associations	Salle polyvalente	
17/09/23	Randonnée pédestre		APEL
22/09/23	Concours de belote	Salle polyvalente	Club de la Rance
23/09/23	Championnat	Salle polyvalente	UPMQ
24/09/23	Repas du CCAS	Salle polyvalente	CCAS
07/10/23	Championnat	Salle polyvalente	UPMQ
14/10/23	Choucroute de la mer	Salle polyvalente	Comité des fêtes & Volley
21/10/23	Championnat	Salle polyvalente	UPMQ
23/10/23	Spectacle l'Éveil (Mômes d'automne)	Pôle socio-culturel	CCSMM
27/10/23	Assemblée générale	Salle Jean Le Duc	DCQ
04/11/23	Championnat	Salle polyvalente	UPMQ
11/11/23	Commémoration	Salle Jean Le Duc	UNC
18/11/23	Championnat	Salle polyvalente	UPMQ
18/11/23	Repas (à emporter)	Salle polyvalente	Chasse
20/11/23	Concours de palets (Téléthon)	Salle polyvalente	Club de la Rance
25/11/23	Sainte-Barbe	Salle polyvalente	Pompiers
26/11/23	Loto	Salle polyvalente	SEP
02/12/23	Assemblée Générale	Salle Jean Le Duc	Comité des fêtes
03/12/23	Repas	Salle polyvalente	UNC
15/12/23	Représentation	Salle polyvalente	Dansons maintenant
09/12/23	Championnat	Salle polyvalente	UPMQ
14/12/23	Assemblée Générale	Salle polyvalente	Club de la Rance
15/12/23	Assemblée Générale	Salle Jean Le Duc	Cyclo
16/12/23	Arbre de Noël	Salle polyvalente	APEL

En route vers la 6^e



Rang du haut, de gauche à droite :

*Noam VAUTIER - Lylou BODINIER - Clara RECAN - Clara ARCELIN-THOMAS - Nathan HEINTZ
Teddy GUERULT - Julien LUCAS - Raphaël LANGINY - Nino DAULY*

Rang du bas, de gauche à droite :

*Gaëlle DEMAIN - Lili-Rose BOSCHER - Missy BUREL - Énola GENDROT - Inès LEFEUVRE
Hadrien VEILLON - Éden GUILBERT*

MAIRIE DE QUÉDILLAC - Rue de Rennes 35290 QUÉDILLAC - Tél. 02 99 06 20 25
Courriel : mairie@quedillac.fr - Directeur de la publication : Hubert LORAND, Maire
Responsable : Carine PEILA-BINET, adjointe à la communication

Commission communication : Joseph VERGER, Alain MASSARD, Laetitia CHIFFAIN, Chrystèle BARBIER, Lydie MÉAL, Ingrid PICAUT.